



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN
SIREN : 342 944 253

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents du **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.3 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

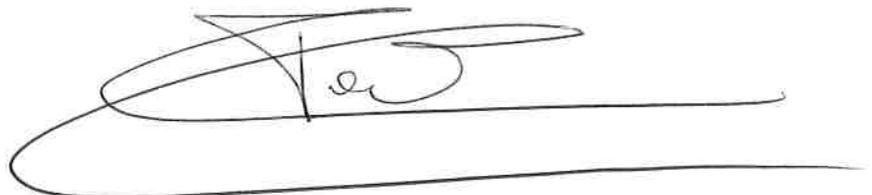
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 28 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets		538,20	538,20		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / Immob Incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		538,20	538,20		
Terrains					
Constructions		398.868,65	104.809,03	294.059,62	303.144,15
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		25.371,03	22.584,22	2.786,81	3.834,11
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		424.239,68	127.393,25	296.846,43	306.978,26
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		424.777,88	127.931,45	296.846,43	306.978,26
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes		3.606,00		3.606,00	
Créances usagers et comptes rattachés		885,00		885,00	2.061,00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		177.469,63		177.469,63	70.177,54
Disponibilités		445.424,82		445.424,82	462.762,77
Valeurs mobilières de placement		384.740,00		384.740,00	584.740,00
Charges constatées d'avance		771,32		771,32	427,66
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1.012.896,77		1.012.896,77	1.120.168,97
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		1.437.674,65	127.931,45	1.309.743,20	1.427.147,23
TOTAL GÉNÉRAL		1.437.674,65	127.931,45	1.309.743,20	1.427.147,23

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			1.221.087,11		1.283.751,01
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
Réserves			1.221.087,11		1.283.751,01
Report à nouveau			12.984,02		12.984,02
Excédent ou déficit			- 121.594,34		- 62.553,00
Situation nette			1.112.476,79		1.234.071,13
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			1.112.476,79		1.234.071,13
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			2.740,89		2.740,89
FONDS REPORTES ET DEDES TOTAL II			2.740,89		2.740,89
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			31.688,00		27.105,00
PROVISIONS TOTAL III			31.688,00		27.105,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			39.225,06		54.032,33
Emprunts & dettes financières divers			9,00		12,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			101.104,82		91.340,19
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			20.095,69		16.175,36
Dettes fiscales			1.521,00		1.053,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			797,95		451,33
Produits constatés d'avance			84,00		186,00
DETTES TOTAL IV			162.837,52		163.230,21
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			1.309.743,20		1.427.147,23
TOTAL GÉNÉRAL			1.309.743,20		1.427.147,23

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Cotisations			26.920,00		27.248,09	0,00
Ventes de biens			8.787,50		7.997,80	0,00
Ventes de prestations de services			2.606,50		3.430,50	0,00
Ventes de biens et de services			11.394,00		11.428,30	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			62.046,08		71.437,31	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			390.900,87		411.736,84	0,00
Mécénats			7.500,00		4.200,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			0,00		0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public			398.400,87		415.936,84	0,00
Contributions financières			271.090,04		238.240,48	0,00
Produits de tiers financeurs			731.636,99		723.614,63	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés			0,00		17.191,59	0,00
Autres produits			0,69		0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I			769.851,68		779.482,52	0,00
Achats de marchandises			1.712,42		1.964,36	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			132.392,74		102.769,30	0,00
Aides financières			569.992,48		566.530,05	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			3.702,99		2.840,50	0,00
Salaires & traitements			102.569,94		86.509,98	0,00
Charges sociales			46.067,45		44.246,45	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions			17.724,27		16.587,56	0,00
Report fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres charges			35.203,71		27.291,46	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II			909.366,00		848.739,66	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			-139.514,32		-69.257,14	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			18.600,82		7.269,96	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III			18.600,82		7.269,96	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			658,69		864,41	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV			658,69		864,41	0,00
RESULTAT FINANCIER			17.942,13		6.405,55	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-121.572,19		-62.851,59	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			0,00		256,24	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			0,00		256,24	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			0,15		5,55	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			0,15		5,55	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-0,15		250,69	0,00
Impôts sur les bénéfices			22,00		63,00	0,00
TOTAL PRODUITS ((I+III+V)			788.452,50		787.008,72	0,00
TOTAL CHARGES ((II+IV+VI)			-910.024,84		-849.609,62	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			-121.594,34		-62.600,90	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévolat			42.932,28		32.609,33	0,00
Contributions volontaires en nature			42.932,28		32.609,33	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole			42.932,28		32.609,33	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature			42.932,28		32.609,33	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable et de présentation</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	17
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Bureau ;

La Secrétaire Générale a été nommée par les administrateurs du Comité au poste de Présidente en 2023 suite à la fin du mandat du Président en poste.

Une nouvelle élection au poste de Secrétaire Générale a également été effectuée suite au poste devenu vacant. Cette nouvelle Secrétaire Générale n'a pu effectuer sa mission par conséquent une nouvelle élection a eu lieu par Conseil d'Administration extraordinaire.

- Financement des missions sociales ;

La mise en place et le financement de certaines missions sociales ont été effectués notamment aux actions en 2022 de l'enseigne KIABI.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

En 2024, une réorganisation est programmée pour le départ en retraite de la comptable.

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable et de présentation

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 30 juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mises en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable. Cet état est présenté au point n° 4.2.1.2 de l'annexe.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotation des Comités Départementaux

La cotation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	538			538
Immobilisations corporelles	421 230	3 010		424 240
Immobilisations financières				
Total	421 768	3 010	0	424 778

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 010	0
→ Buste	993	
→ Fenêtres	2 017	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 010	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	538			538
Amort.Immobilisations corporelles	114 252	13 141		127 393
Amort.Immobilisations financières				
Total	114 790	13 141	0	127 931

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	885	885	
→ Autres Créances	70 746	70 746	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	771	771	
Total	72 402	72 402	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	384 740	384 740			
Total	384 740	384 740	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	195 726	
Livrets et comptes épargne	246 573	2 733
Comptes à terme	3 126	16
Total	445 425	2 749

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→ Acompte fournisseurs immo		807
→ Avoir à recevoir		40
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients	881	2 061
→ Clients intragroupe		854
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Legs et dons à recevoir du siège	134 605	67 718
→ Charges constatées d'avance	771	428
→ Dons à recevoir	10 764	1 500
→ Divers produits à recevoir	32 100	
→		
→		
Disponibilités		
Total	179 122	73 408

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
SAGE	97	94
La République de Seine-et-Marne	24	24
DOC UP	592	
GRENKE	59	59
QUADIENT		251
Total	771	428

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
1 283 751	-62 664						1 221 087	
12 984							12 984	
-62 664	62 664				-121 594		-121 594	
1 234 071	0	0	0	0	-121 594	0	1 112 477	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :						
→ ... ARS APA	2015	2 741	0	0	0	2 741
→ ...		2 741				2 741
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :						
→ ...		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		2 741	0	0	0	2 741

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	27 105	4 583		31 688
→				
Total	27 105	4 583	0	31 688

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	39 225	15 922	23 303	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 105	104 105		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	21 617	21 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	798	798		
Produits constatés d'avance	84	84		
Total	165 829	142 525	23 303	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	0	288
→ Impôt sur les sociétés		63
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		225
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	20 845	16 940
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 637	3 766
→ Caisse de retraite	1 357	1 411
→ Caisse de prévoyance	651	569
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	9 874	7 145
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 576	3 285
→ Prélèvement à la source	749	765
Total	20 845	17 228

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	101 109	91 340
→ FNP - Factures fournisseurs	2 211	1 517
→ FNP - Factures intragroupe	35 321	26 243
→ FNP - Factures fournisseurs à recevoir	6 591	6 245
→ FNP - Factures intragroupe à recevoir	56 987	57 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	0
...		
...		
Total	101 109	91 340

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		758 445,30	754 208,76	707 159,79	672 057,34
1.1 Réalisées en France		758 445,30	754 208,76	707 159,79	672 057,34
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		203 232,09	198 995,55	159 140,15	155 667,60
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		555 213,21	555 213,21	548 019,64	516 389,74
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		107 039,06	95 729,26	101 290,06	91 217,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		107 039,06	95 729,26	101 290,06	91 217,14
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		39 957,48	28 313,40	37 675,77	28 129,72
3.1 Frais d'information et de communication		3 637,14	3 637,14	3 680,78	3 680,78
3.2 Frais de fonctionnement		21 148,85	9 504,77	18 766,56	9 278,85
3.3 Autres charges		15 171,49	15 171,49	15 228,43	15 170,09
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 583,00	4 583,00	3 484,00	3 484,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		22,00		63,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		910 046,84	882 834,42	849 672,62	794 888,20
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-121 594,94		-62 667,96	

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		30 611,59	30 611,59	24 087,96	24 087,96
<i>Réalisées en France</i>		30 611,59	30 611,59	24 087,96	24 087,96
<i>Réalisées à l'étranger</i>					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		6 289,94	6 289,94	3 949,35	3 949,35
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		6 030,75	6 030,75	4 572,02	4 572,02
TOTAL		42 932,28	42 932,28	32 609,33	32 609,33

077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-639 648,07	-639 648,07	-552 390,71	-552 390,71
1.1 Cotisations sans contrepartie		-26 920,00	-26 920,00	-27 248,00	-27 248,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-398 400,87	-398 400,87	-415 936,84	-415 936,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-214 327,20	-214 327,20	-109 205,87	-109 205,87
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-86 758,35		-145 989,11	
2.1 Cotisations avec contrepartie				-808,50	
2.2 Parrainage des entreprises		-2 295,50		-144 924,37	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-84 462,16		-256,24	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-0,69		-71 437,31	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-62 046,08			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				-17 191,59	
TOTAL		-788 452,50	-639 648,07	-787 008,72	-552 390,71

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-42 932,28	-42 932,28	-32 609,33	-32 609,33
<i>Bénévolat</i>		-42 932,28	-42 932,28	-32 609,33	-32 609,33
<i>Prestations en nature</i>					
<i>Dons en nature</i>					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
<i>Prestations en nature</i>					
<i>Dons en nature</i>					
TOTAL		-42 932,28	-42 932,28	-32 609,33	-32 609,33

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 174 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	3
Total pays X	3
Suisse	75
Total pays Y	75
Thaïlande	96
Total pays Z	96
Total	174

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	8 435	7 666
→ Ventes (dont abts Vivre)	316	1 739
→ Produits financiers	18 601	7 270
→ Autres produits affectés aux missions sociales	348	1 215
Total	27 699	17 890

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par une clé de répartition et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 20 mars 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	480	11	859	1 349
Electricité et eau	1 911	43	127	2 081
Téléphone	2 542	68	170	2 780
Affranchissement	586	11 042	121	11 750
Autres (à préciser)	162 463	77 674	14 003	254 140
Total	167 982	88 837	15 280	272 100

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	68 739	58 804
Actions d'information, de prévention et de dépistage	36 260	30 874
Actions de formation		
Actions de recherche	1 179	1 000
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	30 497	28 217
Frais de fonctionnement (dont communication)	11 963	11 862
Total	148 637	130 757

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	140 675	105 232
Actions d'information, prévention, dépistage	51 261	44 732
Actions de formation		
Actions de recherche	11 296	9 176
Actions autres		
Total	203 232	159 140
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	555 213	5 480 150
Actions autres		
Total	555 213	5 480 150

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	3 637	3 681
Frais de gestion :		
- Energie, ent., Fre de b., abts, loc., asces	1 445	966
- Honoraires, annonces	327	313
- Voyage, déplts, mission, frais postaux, télécom.	624	661
- Salaires et charges	9 040	8 601
Côtisation statutaire	9 505	9 279
Impôts et taxe :	207	-1 053
Charges financières	2 030	2 123
Dot. aux amortissements	13 141	13 104
Charges exceptionnelles		2
Total	39 957	37 676

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	42 932	32 609
Total		42 932	32 609

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 104				550		59				
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	59 097				68 918		4 377				
Aides financières	14 779										
Impôts, taxes et versement assimilés	3 065				386		252				
Salaires et traitements	72 824				21 224		8 522				
Charges sociales	33 354				9 273		3 441				
Dotations aux amortissements et dépréciations							13 141		4 583		
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	19 010				6 689		9 506				
Charges financières							658				
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									22		
TOTAL	203 232	0	0	0	107 039	0	39 957	4 583	22	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 174
Total	6 174

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
Actions réalisées par l'organisme			
Actions en direction des malades, des proches et des de soins			
Actions de prévention et de promotion de diagnostics et de soins de santé			
Actions de formation et d'amélioration des compétences en direction des professionnels santé et publics			
Actions de soutien et d'accompagnement de soins			
Actions de soutien aux personnes atteintes par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et des de recherche contre le cancer			
Actions de soutien à l'innovation thérapeutique et à l'investissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France			
Actions en direction des malades, des proches et des de soins			
Actions de prévention et de promotion de diagnostics en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des compétences en direction des professionnels santé et publics			
Actions de soutien et d'accompagnement de soins et de recherche contre le cancer			
Programmes recherche et développement			
Mission scientifique			
Autres actions			
Actions de soutien et d'accompagnement de soins			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE FONDS			
2.1 Frais d'appui à la générosité du public			
Frais d'appui de dons			
Frais d'appui des legs			
Frais de traitement des dons			
Frais de traitement des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Actes pour acquisitions et ventes			
Activités de récupération			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de recherche de mécènes adhésifs par voie électronique			
Frais de frais de Mécènes adhésifs			
Frais de Recherche de Mécènes adhésifs			
Frais de Recherche de Mécènes adhésifs			
Concours et manifestations en faveur des Malades			
Concours et manifestations en faveur des Malades			
Concours et manifestations en faveur des Malades			
Concours et manifestations en faveur des Malades			
Concours et manifestations en faveur des Malades			
Frais de recherche scientifique			
Charges liées à la recherche de dons et autres ressources publiques			
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
4.1 Frais d'information et de communication			
Frais de formation et de communication externe			
Frais d'information et de communication interne			
4.2 Frais de fonctionnement			
Frais de gestion			
Frais de gestion administrative			
Frais de gestion			
Contribution sociale			
4.3 Autres charges			
Charges exceptionnelles			
Coûts liés aux événements			
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS			
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
4. REPORTS EN FOND D'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL			

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
- Utilisation			
+ Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

LA LIQUE	077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
1.1 Contributions sous contrepartie			
1.2 Dons, legs et mécénat			
Dons manuels non affectés			
Dons manuels affectés			
Legs, dons financiers et assurances vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)			
Prestations et autres ventes			
Acquisition de réputation			
Charges et produits exceptionnelles			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers			
Quoties parts de générosité reçues d'autres entités			
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés sur sources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP (hors legs affectés)			
TOTAL DES RESSOURCES			
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL			

Resources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	719 388,17	950 899,40
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-243 186,33	-242 497,49
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	9 346,83	10 086,16
Resources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	485 548,67	718 488,17

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Bénévoles			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2014	Bâtiment	281 193		150 000		5 622	5 622
2014	Aménagement	104 826				4 687	4 687
2015	Aménagement	1 455				97	97
2012	Peinture	5 106				341	341
2020	Mat.informatique	3 988				434	434
2020	Tx de peinture	4 272				285	285
2021	Mat.informatique	2 125				708	708
2022	Mat.informatique	2 117				706	706
2023	Buste	993				192	192
2023	Aménagement	2 017				70	70
Total		408 092	0	150 000	0	13 141	13 141

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	15			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	387,00	0,23	6 687
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	13	1631,00	1,00	28 184
	11	317,50	0,19	5 486
	2	7,00		121
	2	142,00	0,09	2 454
Total	47	2 485	2	42 932

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 912	2
Total	2	2 912	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	10
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
Total		10

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3365 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.